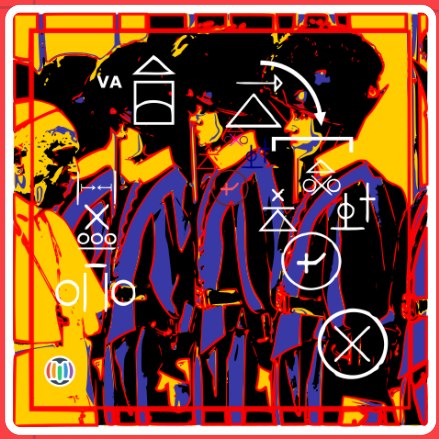


- **1500-1600**
- 01-TEMPS
- TEMPS
- **JOUR**
- 05-POUVOIR
- VIOLENCE
- **SÉCURITÉ**
- **SUISSE**
- **VATICAN**
- 05-POUVOIR
- **VIOLENCE**

22 janvier – Gardes Suisses du Vatican

Le 22 janvier 1506 arrive à Rome un contingent de soldats venus de Suisse, en réponse à la demande du pape Jules II de constituer une garde de corps d'élite. Celui-ci fait ainsi confiance aux meilleurs soldats d'Europe de l'époque : les mercenaires Suisses. Dans les grands moments de son histoire au service du Saint-Siège, l'on retiendra la défense du Vatican pendant le sac de Rome le 6 mai 1527. Près de 150 Gardes suisses y laisseront la vie, permettant la mise à l'abri du pape. Le 6 mai est ainsi devenu la date de serment des recrues. Pour faire partie de la garde, un certain nombre de critères sont requis : être un homme suisse catholique, être célibataire, avoir entre 19 et 30 ans, mesurer au moins 1m74 et jouir bien entendu d'une réputation exemplaire.